

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 506f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Conférence européenne à Saint-Pétersbourg : lancement du Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015

Strasbourg, 13.09.2006 – Lancer le Plan d'action du Conseil de l'Europe 2006-2015 pour les personnes handicapées sera le but de la conférence européenne qui réunira plus de 200 participants à Saint-Pétersbourg les 21 et 22 septembre prochain. La conférence est placée sous l'égide de la présidence russe du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et la présidence norvégienne du Conseil Nordique des Ministres.

La conférence sera ouverte **jeudi 21 septembre à 9h00** par Mikhail Zourabov, Ministre de la Santé et du développement social de la Russie, Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Laila Gustavsen, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'emploi et de l'inclusion de la Norvège, Valentina Matvienko, Gouverneur de Saint Pétersbourg, et Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

Pendant deux jours, les experts et les représentants des ONG de personnes handicapées se pencheront sur les recommandations aux autorités nationales pour promouvoir les bonnes pratiques au niveau national et renforcer la coopération avec la société civile. Une déclaration ministérielle ayant pour titre « Améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe : participation pour tous, innovation, efficacité » sera adoptée à la fin de la Conférence.

Adopté en avril dernier par le Comité des Ministres, le Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015 comporte 15 lignes d'action, dont la participation à la vie politique, publique et culturelle, l'éducation, l'information et la communication, l'emploi, l'accessibilité de l'environnement bâti et des transports. Il attire également l'attention sur les besoins des femmes et des enfants handicapés et sur les personnes gravement handicapées ayant des besoins d'assistance élevés.

L'accréditation des journalistes se fait jusqu'à vendredi 15 septembre, 14 heures auprès de Evguenia Kokareva, Division de la presse du Ministère russe de la Santé et du développement social, tél. : +7-495-692-30-34.

Une **conférence de presse finale** est prévue **vendredi 22 septembre à 16h30** (Centre de réadaptation pour les personnes handicapées 31, boulevard A. Tolstogo, Pouchkine, Fédération de Russie).

Contact presse :

Oxana Sutyagina, Division de la presse, Conseil de l'Europe

Tél. +33 3 90 21 53 63, Moblie +33 6 65 09 93 40 oxana.sutyagina@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.